



Assemblée générale

Distr. générale
18 novembre 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session
Point 122 de l'ordre du jour

Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

Rapport de la Sixième Commission

Rapporteuse : M^{me} Ana L. Villalobos (Costa Rica)

I. Introduction

1. La question intitulée « Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale » a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale conformément à la résolution 58/316 de l'Assemblée du 1^{er} juillet 2004.
2. À sa 2^e séance plénière, le 17 septembre 2021, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, de renvoyer cette question à toutes les grandes commissions, pour qu'elles passent en revue leurs méthodes de travail et examinent et adoptent leur programme de travail provisoire pour la soixante-dix-septième session de l'Assemblée.
3. La Sixième Commission a examiné la question à ses 28^e et 29^e séances, les 10 et 18 novembre 2021. Les vues des représentants qui ont pris part aux débats sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants¹.

II. Examen du projet de décision [A/C.6/76/L.22](#)

4. À la 29^e séance, le 18 novembre, la Présidente a présenté un projet de décision dans lequel figurait le programme de travail provisoire de la Commission pour la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale proposé par le Bureau de la Commission ([A/C.6/76/L.22](#)).
5. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision [A/C.6/76/L.22](#) sans le mettre aux voix (voir par. 6 ci-après).

¹ [A/C.6/76/SR.28](#) et [A/C.6/76/SR.29](#).



III. Recommandation de la Sixième Commission

6. La Sixième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-dix-septième session

L'Assemblée générale note que la Sixième Commission a décidé pour la soixante-dix-septième session de l'Assemblée d'adopter le programme de travail provisoire ci-après, tel que proposé par le Bureau :

Programme de travail provisoire¹

3 octobre	Organisation des travaux de la Sixième Commission
3, 4 et 6 octobre	Mesures visant à éliminer le terrorisme international
6 et 7 octobre	Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies
7 et 10 octobre	L'état de droit aux niveaux national et international
10 octobre	Crimes contre l'humanité
11 octobre	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
11 et 12 octobre	Portée et application du principe de compétence universelle
13 octobre	Responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite Demande(s) d'admission au statut d'observateur ²
17 octobre	Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa cinquante-cinquième session État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés
17 et 18 octobre	Examen de mesures propres à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires
19 octobre	Examen des questions de la prévention des dommages transfrontières résultant d'activités dangereuses et de la répartition des pertes consécutives à de tels dommages Le droit des aquifères transfrontières

¹ Les dates auxquelles les différentes questions seront examinées en 2022 sont indiquées à titre provisoire et il n'est pas exclu que des réunions supplémentaires soient envisagées pour les groupes de travail créés et les exposés du Secrétariat organisés par la Sixième Commission. Conformément à la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, aucune séance officielle de la Sixième Commission ne se tiendra le 5 octobre (Yom Kippour), le 24 octobre (Diwali) et le 8 novembre (Gurpurab) 2022.

² Demande(s) d'admission au statut d'observateur incluse(s) pour la première fois dans l'ordre du jour de la soixante-dix-septième session.

20 octobre	Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international
Du 25 au 28 octobre et du 1 ^{er} au 3 novembre	Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante-treizième session
3 novembre	Protection diplomatique
4 novembre	Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation
7 novembre	Rapport du Comité des relations avec le pays hôte
10 novembre	Demande(s) d'admission au statut d'observateur ³ Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
18 novembre	Planification des programmes Élection des bureaux des grandes commissions
14 octobre, 9 et 17 novembre	Journées réservées

³ Demande(s) d'admission au statut d'observateur incluse(s) pour la première fois dans l'ordre du jour d'une session antérieure.